



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

santé

Question écrite n° 50449

## Texte de la question

M. Jean-Claude Bois souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur les carences des médicaments adaptés à l'enfant. En effet, les médecins hospitaliers dénoncent, depuis de nombreuses années, cette déficience tant en ce qui concerne les dosages que les formes sous lesquelles se présentent les principes actifs. Deux études, intitulées Pédi-ad et Pédi-em, réalisées entre 2001 et 2003, en milieu hospitalier sur des enfants de moins de six ans, mettent en évidence la fréquence des erreurs de prescription ou d'administration de médicaments en pédiatrie. Ce constat est corroboré par une enquête réalisée, de novembre 2001 à avril 2002, par l'union régionale des caisses d'assurances maladie d'Alsace (URCAM) qui a relevé 3 148 prescriptions contre-indiquées chez l'enfant dans le cas d'un rhume. Certains de ces médicaments pour les rhumes, utilisés comme décongestionnant chez les enfants de moins de quinze ans, peuvent entraîner des séquelles neurologiques, psychiatriques et cardio-vasculaires. Les auteurs des études veulent encourager la « déclaration spontanée des erreurs » afin de mieux les rectifier. Des recommandations ont d'ailleurs été formulées auprès des instances concernées et notamment la réalisation d'essais cliniques en pédiatrie. Il lui demande la suite qui sera réservée aux deux études rendues publiques le 6 octobre 2004.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Claude Bois](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (13<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50449

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** santé

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 9 novembre 2004, page 8824